

# Analyse de l'écriture scientifique

## Titulaire

Marie-Christine POLLET (Coordonnateur)

## Mnémonique du cours

FRAN-B110

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

### Le cours théorique :

- > se décline en fonction des caractéristiques du discours scientifique : par exemple : reconnaître un discours scientifique et les spécificités de l'édition scientifique - comprendre les enjeux de la recherche scientifique - comprendre les mécanismes discursifs et linguistiques de l'écriture de recherche, tels que : construire et problématiser un objet de recherche - établir un état de la question - créer une niche - se positionner comme auteur scientifique - argumenter dans un écrit scientifique - résoudre une question de recherche - faire dialoguer diverses instances d'énonciation - planifier/organiser/structurer un exposé - définir/reformuler/exemplifier/illustrer des concepts -
- > explicite quelques notions essentielles issues de l'Analyse du discours, des théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle.

Ces notions sont réinvesties dans des **séances d'exercices** ciblés, progressifs, contextualisés, exploitant l'interaction lecture-écriture. Les supports utilisés pour le cours et les exercices sont des articles scientifiques traitant d'une problématique littéraire ou linguistique.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- > familiariser les étudiant.es aux spécificités de l'écriture de recherche dans leur discipline.
- > leur faire acquérir des savoirs linguistiques et des compétences lectorales et scripturales pertinent.es lié.es à la pratique de la recherche, à la compréhension des discours qui la diffusent, à la réflexion sur les sources, l'esprit critique, les notions d'objectivité, d'auctorialité, de raisonnement et d'argumentation scientifiques

## Pré-requis et co-requis

### Connaissances et compétences pré-requis

Maîtrise du français

Maîtrise des compétences langagières liées à la compréhension de textes relativement complexes et à la production d'énoncés cohérent et argumentés

### Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'enseignement consiste en :

- > un cours théorique exemplifié et contextualisé
- > des séances d'exercices visant à l'appropriation personnelle des concepts théoriques et à leur mise en oeuvre pratique.

### Contribution au profil d'enseignement

Ce cours pose les bases requises pour la suite du cursus : plus précisément pour la réalisation des travaux de recherche demandés en BA 2 et BA 3, puis du TPM et du mémoire en master

### Références, bibliographie et lectures recommandées

Articles : communiqués au cours et aux séances d'exercices - disponibles sur l'UV

Ouvrage de M.-C. Pollet (parution en février 2024)

### Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Marie-Christine Pollet (titulaire) : Bureau : A z 3 107 - Courriel : marie-christine.pollet@ulb.be

Anne-Rosine Delbart (assistante) : anne-rosine.delbart@ulb.be

Sophie Milquet (assistante) : sophie.milquet@ulb.be

### Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Pour la première session : évaluation continue

- > Interrogation écrite sur la partie théorique du cours (à la fin de celui-ci)
- > Evaluation continue pour les exercices et travaux réalisés en cours d'année

Pour la deuxième session : évaluation en session (deux parties)

- > un examen relatif au cours théorique
- > une production écrite centrée sur les compétences développées durant les séances d'exercices

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

### Première session :

- > interrogation sur la théorie : sur 40
- > exercices notés : sur 60

Total : 100 points, ramenés sur 20

*Remarque : toutes les épreuves sont obligatoires. Une absence non justifiée à un exercice ou travail noté et/ou à l'interrogation entraînera donc la note de 0 pour l'épreuve en question.*

### Deuxième session :

- questionnaire relatif au cours théorique : sur 40
- production écrite : sur 40

Total : 80 points ramenés sur 20

*Remarque : la non réalisation d'une des parties entraînera la note de 0 pour la partie en question. Une épreuve réussie en première session (au moins la moitié des points) ne sera pas représentée en deuxième session (la note est reportée pour l'épreuve en question).*

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-LROMA | Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | bloc 1

